

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin
<u>VILLE DE MACAMIC</u>	<u>2025 11 02</u>
	Année Mois Jour

Je, JOËLLE RANCOURT, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

CINDY BOUCHER
Prénom Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

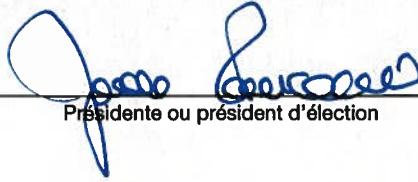
DISTRICT 3

Arondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

4, 4E AVENUE EST D MACAMIC JOZ 2S0
Numéro et nom de voie App. Municipalité Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2025-10-03
Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous
exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
en vigueur dans la municipalité.